



LES TOITURES VÉGÉTALISÉES



Pour restituer la trame verte et bleue en milieu urbain, les bâtiments sont des éléments importants à prendre en compte. Le marché des toitures végétalisées a connu une croissance sans précédent ces dernières années. Malgré cet essor, l'intérêt pour la biodiversité de la plupart des toitures commercialisées reste mitigé ; les pratiques les plus favorables ne sont pas encore bien

identifiées.

Une première étude réalisée en partenariat avec [l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Île-de-France](#) en 2010 avait révélé l'importance du substrat et de son épaisseur pour permettre le développement d'une grande diversité de végétaux avec le minimum d'entretien.

Depuis 2012, trois toitures expérimentales ont été aménagées au parc départemental Georges-Valbon, afin d'identifier les conditions de réussite technique (choix des substrats, des végétaux, contraintes de portance, d'étanchéité, de coûts) d'un aménagement avec substrat épais sur des toits existants.

L'ensemble des toitures est suivi annuellement sur le plan floristique (en partenariat avec le [Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien](#)) et pédologique.

Dès la première année d'existence de l'expérimentation, la toiture dite « vitrine », visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière d'aménagement et de gestion, a bénéficié d'un bon taux de recouvrement végétal (entre 40 et 50%). Elle accueille non seulement des espèces sélectionnées plantées (une quarantaine), mais aussi de nombreuses plantes spontanées, créant ainsi de nouveaux micro-habitats pour la faune locale. Avec 76 espèces végétales recensées en 2016, cette toiture s'apparente de plus en plus à une friche urbaine, autant par sa composition floristique que son aspect.



La seconde toiture présente également des résultats intéressants obtenus grâce à l'**expérimentation de substrats alternatifs** (tuile, béton) à ceux généralement employés sur les toitures végétalisées (pouzzolane, argile). **En 2016, on y a recensé 62 espèces végétales** (pour une vingtaine plantées à l'origine).

Enfin, sur la troisième toiture, qui n'est n'y traitée, ni plantée, un apport spontané de feuilles mortes des arbres situés aux alentours a permis la **pousse de plantes vivaces et spontanées comme les sedums**. Un suivi floristique est également effectué sur cette toiture « témoin » car il est **intéressant d'observer comment un tel milieu est naturellement colonisé par la végétation**.

Tous les résultats et documents issus de ces expérimentations sont consultables sur le [REVES](#), Ressources pour un Environnement Vert en Seine-Saint-Denis, destinées aux professionnels.

Pour toute information, contacter l'ODBU :
odbu@seinesaintdenis.fr